

LA RÉVOLUTION ENVIRONNEMENTALE ET DE L'ÉNERGIE

par Philippe Dreye



© CPCP asbl - septembre 2008

CPCP - Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation asbl
Rue des Deux Eglises, 45 - 1000 Bruxelles - Tél.: 02/238 01 00 - info@cpcp.be - www.cpcp.be



I. L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL, UNE PRISE DE CONSCIENCE RÉCENTE

De tout temps, l'homme a été sensible à l'environnement dans lequel il vit. Mais la prise de conscience que les activités humaines pouvaient avoir un impact qui perturbe l'environnement est relativement récente.

En 1974, deux chercheurs découvrent que les CFC (Chlorofluorocarbure), des gaz organiques composés d'atomes de chlore, de carbone et de fluor, utilisés depuis 1928, sont responsables de la diminution de l'ozone stratosphérique. En 1985, pour la première fois, des mesures font état d'un trou dans la couche d'ozone stratosphérique au-dessus de l'Antarctique : c'est la première prise de conscience des conséquences des activités humaines à l'échelon mondial et non plus au niveau local. Mais c'est seulement en l'an 2000 que les CFC seront interdits ! Quarante-six ans séparent la première utilisation et la preuve de dangerosité ; et encore vingt-six ans, la preuve de dangerosité et l'interdiction. L'homme prend conscience de son influence sur son environnement, mais doucement !

A partir des années 70, d'autres phénomènes liés à l'activité humaine font l'objet d'une attention grandissante : la disparition des forêts tropicales, la déforestation qui entraîne la désertification, la disparition de certains milieux naturels et de certaines espèces, les pollutions des nappes aquifères et des sols, les pluies acides, l'impact sur la santé de certains produits... Des groupes de citoyens se mobilisent et le monde scientifique s'intéresse de plus en plus au lien entre l'activité humaine et l'impact sur l'environnement.

Mais le principal lien, celui entre l'activité humaine et le réchauffement climatique n'est pas encore fait. Il faudra attendre la conférence mondiale sur le climat de Villach (Autriche), en 1985, pour avoir une première prise de conscience globale. Cette conférence aboutit au consensus suivant : le résultat de l'accroissement des concentrations des gaz à effet de serre dans l'atmosphère pourrait avoir comme effet une augmentation de la température moyenne plus grande que toutes celles connues au cours de l'histoire de l'homme dans la première moitié du siècle prochain. On est encore dans le conditionnel, mais l'hypothèse est posée.

Les événements s'accroissent ensuite : en 1987, la commission Brundtland remet son rapport. Celui-ci introduit le concept de développement durable et demande au programme des Nations Unies pour l'environnement d'entreprendre des actions dans le domaine des changements climatiques. Le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est créé en 1988, et va rapidement rendre des rapports alarmants. Son premier rapport en 1990 confirme les informations scientifiques à l'origine des préoccupations sur le changement climatique et incite l'ONU à établir une Convention cadre sur les changements climatiques. C'est en 1992, au Sommet de la Terre de Rio que cette convention est signée par cent quatre-vingt-huit Etats. Ce sommet voit aussi la signature de la Convention sur la diversité biologique, autre enjeu environnemental de premier plan.



Le second rapport du GIEC, remis en 1995 prévoit un réchauffement de 1°C à 3,5°C d'ici 2100 et une élévation du niveau de la mer jusqu'à un mètre, ce qui serait dû aux activités humaines. Le troisième rapport, en 2001, affirme que la température moyenne du globe pourrait augmenter de 1 à 6°C et le niveau des mers de 10 à 90 cm d'ici à 2100 selon les modèles climatologiques. Plus près de nous, en 2007, le quatrième rapport constate que le réchauffement climatique est une réalité. D'ailleurs, les onze années les plus chaudes ont été enregistrées au cours des douze dernières années, et jamais les concentrations de CO₂ et de méthane n'ont été aussi élevées depuis plus de 650 000 ans. Si rien n'est fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la température moyenne du globe pourrait augmenter jusqu'à 4°C (jusqu'à 8°C dans l'Arctique) d'ici 2100 !

2. DES MODES DE VIE ACTUELS EN CONFLIT AVEC L'ENVIRONNEMENT

Le mode de vie de la société occidentale, hérité d'une époque où l'énergie était bon marché, s'est développé sur base de pratiques de production et de consommation non-durables. Les logements ont été conçus sans tenir compte de la consommation énergétique, les transports individuels se sont développés massivement, l'industrie a fonctionné avec des techniques de production énergivores... Dans les pays en développement, si le mode de vie à l'occidentale ne s'est pas encore implanté, beaucoup de pays évoluent dans cette direction. Ainsi, selon le bureau fédéral du plan, en 2050, si l'on ne modifiait pas les tendances actuelles, le niveau de la consommation d'énergie primaire par personne sera encore nettement plus élevé dans les pays industrialisés (passant de 4,5 à 6 tonnes équivalent pétrole (tep) par an), et augmentera dans les pays en voie de développement (passant de 1 à 2 tep/an). La consommation totale d'énergie primaire augmentera par conséquent dans les deux cas.

Or, actuellement, la consommation totale d'énergie primaire repose encore principalement sur les énergies fossiles. Dans l'Union européenne par exemple, en 2005, seule 8,5 % de la production d'énergie provenait des énergies renouvelables. Et en Belgique, ce chiffre était encore plus bas en 2005, correspondant à 2,2% de la production.

Sur base de ce type de constats, des actions ont commencé à être entreprises pour inverser la tendance. C'est ainsi qu'un protocole international, le protocole de Kyoto, négocié en 1997, est entré en vigueur en février 2005, avec comme objectif global une réduction de l'émission de dioxyde de carbone de 5,2 % en 2012 par rapport à 1990. En Région wallonne, des initiatives nombreuses ont été prises. Ainsi, entre 2004 et 2007, la Wallonie a réduit sa consommation finale d'énergie de près de 7 %, ce qui la place en tête des régions belges (Flandre : + 2,2% et Bruxelles : - 2,9%). De plus, en termes d'émissions de CO₂, la Wallonie a réduit ses émissions de CO₂ au-delà des objectifs assignés par l'Europe : - 9% au lieu de -7,5%. Non seulement, des efforts ont été faits pour diminuer la consommation d'énergie, mais surtout, des mesures ont été prises pour rendre les énergies utilisées moins polluantes.



3. UNE URGENCE ENVIRONNEMENTALE, UNE RÉVOLUTION À MENER

L'urgence environnementale est donc bien là. Elle va avoir un impact essentiel sur notre monde. D'ailleurs, la rareté et l'augmentation des prix des matières premières, la crise de l'alimentation, les premières conséquences effectives du réchauffement climatique affectent notre vie de tous les jours.

Dans son rapport du 30 octobre 2006 réalisé à la demande du gouvernement britannique, l'économiste de la Banque Mondiale Nicholas Stern considère que si rien n'est fait, le réchauffement climatique coûtera chaque année l'équivalent de 5 à 20% du PIB mondial, soit 5500 milliards d'euros, c'est-à-dire l'équivalent de la crise de 1929 chaque année ! Selon les estimations du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le coût économique annuel mondial des catastrophes naturelles est passé de 40 milliards de dollars dans les années 1990 à plus de 60 milliards aujourd'hui.

Que ce soit sur le plan de l'environnement ou sur le plan socio économique, on le constate : nous n'avons plus le choix, il faut agir. Et comme le dit Alain Hubert, aujourd'hui, il ne faut plus seulement agir par philanthropie, ou par idéalisme, mais tout simplement par esprit de survie ou par égoïsme. Sans inflexion des modes de production et de consommation non durables, leur impact risque d'être insoutenable et certains dommages irréversibles au niveau de la survie même de l'espèce humaine. La planète, elle, continuera à tourner autour du soleil !

Cette révolution sera une révolution globale. C'est l'humanité toute entière qui est concernée par le défi environnemental, et en particulier par le défi climatique. Tout comportement humain est susceptible d'avoir une influence en la matière, et c'est vers un changement radical de nos modes de vie, de production, de consommation que nous allons. Avec de difficiles questions sous-jacentes : quelle possibilités de développement pour les pays émergents ou du tiers monde, alors que les pays industrialisés ont, d'une part, une dette environnementale et, d'autre part, une quantité d'émission par personne beaucoup plus élevée que les autres à ce jour ? Quelle solidarité entre citoyens, sachant que dans des crises, ce sont toujours les plus faibles qui sont les plus touchés ? Serons-nous en mesure, d'ici 2050, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 70 à 80%, comme il est nécessaire de le faire pour contenir le réchauffement à moins de 2 degrés ?

Au sein de L'Union Européenne, une volonté très forte existe de lutter contre le réchauffement climatique. Le Paquet « Energie-Climat », un ensemble de 6 directives européennes relatives au réchauffement climatique, prévoit des objectifs contraignants. Ainsi, pour 2020, l'objectif est de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre de l'Union Européenne par rapport à leurs niveaux de 1990, de porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique européenne et d'améliorer de 20% l'efficacité énergétique dans l'Union. Ce sont là des objectifs nécessaires mais pas encore suffisants, et il convient d'impliquer l'ensemble de la Communauté internationale dans la poursuite d'objectifs ambitieux, à l'occasion de la conférence de Copenhague qui aura lieu en septembre 2009.



C'est en effet avec l'implication de tous qu'il convient de mener la révolution environnementale, de faire la troisième révolution industrielle qui sera celle qui ira d'une économie riche à une économie pauvre en carbone, et de mener parallèlement une révolution de nos modes de vie et de consommation.

Ces révolutions constituent une opportunité pour nos sociétés de changer nos modes de vie et de production, mais elles sont aussi un devoir moral. A chacun(e) d'entre nous d'en être conscient(e), et d'agir dès à présent et au quotidien en conséquence.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.